

SPECIALITE Animation socio-éducative ou culturelle

MENTION Développement de projets, territoires et réseaux

Formation DEJEPS / 2019 – 2020

Le **DEJEPS** (diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) **spécialité Animation socio-éducative ou culturelle** est un diplôme d'Etat homologué de niveau III. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités socio-éducatives ou culturelles. Il se prépare en alternance et se valide par l'obtention de quatre unités de compétences.

La spécialité « animation socio-éducative et culturelle » confère à son titulaire les compétences suivantes :

- Concevoir un projet dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation

La mention « développement de projets, territoires et réseaux » vise les compétences suivantes :

- Piloter la mise en place de projets d'animation dans le cadre de valeurs d'éducation populaire
- Soutenir le travail de l'équipe, organiser le travail partenarial, mettre en place des démarches participatives d'éducation populaire
- Organiser la mobilisation des moyens
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe

Public :

- animateur de structures animation, jeunesse, sport, sociales
- animateur des équipes de prévention
- coordinateur de services scolaires, animation, jeunesse, sport, vie sociale, CCAS
- directeur de structures (AMSH, centres sociaux, maison de quartier)

Les épreuves pour obtenir le diplôme :

- Une évaluation pédagogique suivie d'un entretien
- Un dossier retraçant une expérience de conception et de coordination de mise en œuvre d'un projet + soutenance devant une commission.

individualisation des parcours

Module 1 : Identifier et comprendre son territoire d'intervention, les enjeux, les politiques publiques

Module 2 : Etablir les éléments du diagnostic et bâtir un projet d'action

Module 3 : Mobiliser les acteurs pour conduire l'action éducative

Module 4: Evaluer le projet, mesurer ses effets et impacts sur le territoire ainsi que l'évolution des capacités du public mobilisé sur les actions

Spécificités :

- Démarche interculturelle et participative
- Implication de l'EEDD, du numérique, ...

CALENDRIER DEJEPS / 2019-2020

Du 13 au 17 mai 2019	Soit 5 jours	Positionnement module 1
Du 27 au 31 mai 2019	Soit 4 jours	module 1
Du 03 au 07 juin 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 17 au 21 juin 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 9 au 13 sept 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 30 sept au 4 oct 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 07 au 11 oct 2019	Soit 5 jours	module 1
Du 12 au 15 nov 2019	Soit 4 jours	module 1
Du 25 au 29 nov 2019	Soit 5 jours	module 2
Du 16 au 20 déc 2019	Soit 5 jours	module 2
Du 06 au 10 janv 2020	Soit 5 jours	module 2
Du 20 au 24 janv 2020	Soit 5 jours	module 2
Du 24 au 28 fév 2020	Soit 5 jours	module 2
Du 16 au 20 mars 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 30 mar au 3 avr 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 20 au 24 avr 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 04 au 07 mai 2020	Soit 4 jours	module 3
Du 25 au 29 mai 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 08 au 12 juin 2020	Soit 5 jours	module 3
Du 22 au 26 juin 2020	Soit 5 jours	Module 4
Du 24 au 25 août 2020	Soit 2 jours	module 4
Du 14 au 18 sept 2020	Soit 5 jours	module 4
Du 28 au 30 sept 2020	Soit 3 jours	module 4

TOTAL

107 jours

749 heures

Dates

Du 13/05/2019 au 30/09/2020
(Un module par mois hors vacances scolaires)

Durée de la formation

748 heures en centre
1435 heures en entreprise
(équivalent temps plein)

Lieu de formation

CAMPUS Léo Lagrange
20 Place du Val d'Aran
31770 COLOMIERS
05 61 85 05 09
midipyrenees@campus-leolagrange.org

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Prix pour la formation complète

Sur devis

Prise en charge financière possible
par le Conseil régional

→ Réunion d'information :

Mardi 11 décembre 2018 – 9h
Lundi 14 janvier 2019 à 10h
Lundi 21 janvier 2019 à 14h
Jeudi 11 avril 2019 à 14h

→ Clôture des inscriptions :

Vendredi 12 avril 2019

→ Exigences préalables :

Lundi 15 avril 2019

→ Sélection des candidats :

Mardi 16 avril 2019